

Urgence secourisme

Action sociale

Santé-autonomie

**+ Formation**

Action internationale



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du 04/11/2013

### **Le Centre de formation de la Croix-Rouge française propose des formations PSC1 gratuites aux volontaires en engagement de Service Civique.**

L'Agence Nationale du Service Civique a, en partie, confié à la Croix-Rouge française, l'organisation de formations Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) pour les jeunes volontaires en engagement de Service Civique. En Guyane, le Centre Départemental de Formation Professionnelle (CDFP) de la Croix-Rouge française et la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) déploient conjointement ce dispositif à partir du mois de novembre.

L'objectif est de permettre aux volontaires de devenir des citoyens acteurs de la sécurité civile. Cette formation d'une journée permet aux jeunes volontaires de se former aux gestes qui sauvent (alerter, protéger, secourir). Le diplôme PSC1 est nécessaire pour exercer certains métiers ou accéder à certains concours.

**Cette formation est gratuite (prise en charge par l'Agence Nationale du Service Civique) pour les jeunes volontaires en service civique.** Toutes les structures ont l'obligation d'y inscrire les volontaires qu'elles accueillent.

Le CDFP propose une session de formation par mois en Guyane (Cayenne, Saint-Laurent, Kourou).

Si vous êtes concerné par ce dispositif, contactez Marlène Loncan, responsable du Centre de formation de la Croix-Rouge, au 0594 32 84 13 ou au 0694 38 09 99.

#### **Contact :**

Jennifer CHARLES, Chargée de communication Croix-Rouge française  
0594 32 88 10 – [jennifer.charles@croix-rouge.fr](mailto:jennifer.charles@croix-rouge.fr)